



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: REM/FCB

GENÈVE, le 22 septembre 2015

Madame, Monsieur le Ministre,

Par la présente, je me réfère à mon courrier du 24 juillet 2015 (réf. REM/FCB), dans lequel j'appelais votre attention sur les dispositions relatives au financement de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) durant la dix-septième période financière (2016-2019). Il semblerait qu'une partie importante de l'explication relative au calcul des contributions pour l'année 2016 ait été involontairement omise, à savoir que ce calcul est effectué conformément à l'article 8.2 du Règlement financier qui stipule que:

Pour chaque année d'un exercice biennal, les contributions des États Membres sont calculées sur la base d'un montant égal à la moitié des crédits ouverts par le Conseil exécutif pour l'exercice biennal [...]

La somme due par le gouvernement de votre pays pour l'année 2016, qui est indiquée sur la facture annexée au courrier susmentionné, a par conséquent été calculée en application du barème des contributions approuvé par le Dix-septième Congrès météorologique mondial pour l'année 2016, sur la base d'un montant égal à la moitié des crédits ouverts par le Conseil exécutif pour l'exercice biennal 2016-2017, qui s'élève à 136 557 400 CHF. En d'autres termes, le taux de contribution du gouvernement de votre pays s'applique à un montant de 68 278 700 CHF, soit la moitié des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017. Les contributions ne sont pas calculées sur la base du budget qui a été approuvé pour l'année 2016 (71 405 700 CHF).

J'estime qu'il importe d'attirer votre attention sur l'une des conséquences non négligeables de la méthode utilisée, à savoir que les contributions pour l'année 2017 seront identiques à celles de 2016.

Une copie de la présente lettre est adressée au Représentant permanent de votre pays auprès de l'OMM et, le cas échéant, à la Mission permanente de votre pays à Genève.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



(M. Jarraud)
Secrétaire général

Aux: Ministres des Affaires étrangères des Membres de l'OMM (WMO-1424)